

JE PRÉPARE

LANGUE FRANÇAISE ET DIDACTIQUE AU CAPES DE LETTRES

ADMISSIBILITÉ / ADMISSION

3^e ÉDITION

F. SAEZ • C. LE BELLEC • E. ANDRIEU • M. BONAZZI

JE PRÉPARE

LANGUE FRANÇAISE ET DIDACTIQUE AU CAPES DE LETTRES

ADMISSIBILITÉ / ADMISSION

Sémantique historique
Grammaire
Stylistique
Didactique du français
Épreuve de leçon

3^e ÉDITION

**COURS
MÉTHODOLOGIE
EXERCICES
SUJETS INÉDITS**

DUNOD

Direction artistique : Nicolas Wiel
Conception graphique : Florie Bauduin
Mise en pages : Belle Page

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

Table des matières

Note aux lecteurs, candidats, futurs collègues	1
Introduction	3
1. La maquette du concours	3
2. Les épreuves du concours	3
2.1 Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire appliquée	4
2.2 Épreuve orale d'admission : épreuve de leçon	6
3. Vos nouveaux livres de chevet : les rapports de jury	7

Partie 1

Admissibilité	9
----------------------	---

Sous-partie 1

Sémantique historique	10
------------------------------	----

1 Introduction : généralités	11
-------------------------------------	----

1. Mutualiser les savoirs sur l'objet « Histoire du français » : travailler efficacement, dans la perspective de l'enseignement en classe	13
2. Questions pratiques	14
3. Le support des questions : le dossier des textes et documents	14
4. Les types de questions posées : savoirs et compétences évalués	15
4.1 Sémantique historique à orientation « lexicale »	15
4.2 Sémantique historique à orientation grammaticale	20
5. Une chronologie pour situer l'origine médiévale des faits morphosyntaxiques et de l'histoire du lexique, ainsi que le début des grands mécanismes d'évolution de la langue	26

2	Sémantique historique à orientation « lexicale »	30
1.	Quels outils pour travailler ?	31
	Bibliographie	32
2.	Méthode : comment procéder pour acquérir les savoirs indispensables ?	33
3.	Le plan de rédaction : exercices corrigés	38
	3.1 Comment rédiger la première partie du devoir ?	39
	3.2 Comment rédiger la deuxième partie du devoir ?	43
4.	Pour la route : quelques concepts nécessaires à l'analyse du lexique (dimensions morphologique et sémantique)	50
	Bibliographie	51
	4.1 Mots et concepts de l'analyse lexicologique du point de vue morphologique	51
	4.2 Mots et concepts de l'analyse lexicologique du point de vue sémantique	59
3	Sémantique historique à orientation « grammaticale »	71
	Bibliographie	75
1.	Un exemple pour travailler les fiches du chapitre : apprendre et répondre, exercice et corrigé	76
	1.1 Un sujet type Capes	76
	1.2 Méthode d'apprentissage pour répondre à la question	79
2.	Fiches de morpho-syntaxe diachronique : quelques formes d'expression de la grammaire en français depuis les origines de la langue et le latin, classique ou tardif	90
	2.1 L'imparfait de l'indicatif (II)	91
	2.2 Le futur de l'indicatif et le conditionnel présent	97
	2.3 Les substantifs	102
	2.4 Les adjectifs	108
	2.5 Une petite histoire des adverbes : le cas des adverbes en <i>-ment</i> et autres évolutions	114
	2.6 Les présents (indicatif et subjonctif)	117
	2.7 L'impératif présent	121
	2.8 Le passé simple (PS), le subjonctif imparfait (SI) : un système	122
	2.9 Pronoms personnels (pp), démonstratifs, articles : histoire globale depuis le LC	127
	2.10 Les pronoms personnels (pp) : morphosyntaxe	129
	2.11 Les articles	135
	2.12 Les démonstratifs	142

2.13 Les possessifs	144
2.14 L'infinitif	147
2.15 Les formes en -ant	151
2.16 L'emploi du mode subjonctif	155
2.17 Valeurs modales, aspectuelles et temporelles des formes verbales de l'indicatif : quelques remarques	173

Sous-partie 2

Grammaire	175
4 Grammaire	176
1. Introduction à la question de grammaire	176
1.1 Thèmes proposés au concours	176
1.2 Organisation de la réponse	178
Bibliographie	183
2. Quelques notions fondamentales	183
2.1 Les classes de mots : principes de classement	184
2.2 Les relations syntaxiques	185
2.3 Arguments vs. circonstants : éléments théoriques	187
3. Classes de mots et notions transversales	190
3.1 Les démonstratifs	191
3.2 Les possessifs	195
3.3 Le mot que	198
3.4 Le mot de	204
3.5 Les adverbes	209
4. Les fonctions syntaxiques	213
4.1 Les expansions du nom	214
4.2 La fonction sujet	219
4.3 Les compléments circonstanciels	224
5. Le verbe	228
5.1 La transitivité verbale	229
5.2 Les auxiliaires et semi-auxiliaires	234
5.3 Les participes	238
5.4 Les infinitifs	242
6. La phrase	246
6.1 Les types de phrases	246
6.2 L'anaphore	251
6.3 La parataxe	254
6.4 La négation	258

Sous-partie 3

Étude stylistique	262
5 Introduction à la question de stylistique	263
1. Qu'est-ce que la stylistique ?	263
2. Que faire pour commencer à préparer cette question ?	264
2.1 Lire activement les rapports de jury	264
2.2 Comprendre la démarche d'apprentissage de ce manuel	265
Bibliographie	266
2.3 Envisager l'étude stylistique dans les conditions réelles du concours : conseils pratiques	266
3. Le commentaire stylistique, principes généraux	267
3.1 Articulation entre faits de style et effets de sens	267
3.2 Un commentaire argumenté, structuré, problématisé	268
6 Élaborer un commentaire stylistique : méthode	269
1. Le travail préalable au brouillon	270
1.1 Première étape : lire le texte et noter tous azimuts ses premières impressions	270
1.2 Deuxième étape : analyser le sujet et convoquer les notions	271
1.3 Troisième étape : élaborer une problématique stylistique	273
1.4 Quatrième étape : acquérir des réflexes d'analyse	274
1.5 Cinquième étape : organiser les faits de style, les interpréter	280
1.6 Sixième étape : construire un plan	299
1.7 Septième étape : rédiger l'introduction et la conclusion	304
2. Sur la copie	306
2.1 Rédiger le devoir à la fois succinctement et lisiblement	306
2.2 Éviter les principaux écueils au cours de la rédaction	308
7 Outils et entraînements	310
1. Stylistique et rhétorique	310
1.1 La rhétorique : une définition en évolution	310
1.2 Connaissances rhétoriques minimales	313
1.3 Lieux, topoï, stéréotypes, clichés	316
1.4 L'ironie : de la rhétorique aux théories de l'énonciation	321
2. Stylistique et énonciation	323
2.1 Définition	323
2.2 Les plans énonciatifs : discours et histoire	323
2.3 Polyphonie et discours rapportés	324

2.4 La modalisation	330
2.5 La construction de la référence : cohérence et cohésions textuelles	334
2.6 Énonciation et tonalité	338
2.7 Énoncer : décrire, raconter	342
3. Stylistique de la poésie	347
3.1 La versification	347
3.2 Une forme fixe : le sonnet	355
3.3 Hybridité générique du poème en prose	359
4. Stylistique du rythme	363
4.1 Qu'est-ce que le rythme ?	363
4.2 Rythme et répétitions	364
4.3 Rythme et ponctuation	367
5. Stylistique et lexique	373
5.1 L'image rhétorique	373
5.2 Qu'est-ce qu'une métaphore ?	373
5.3 Qu'est-ce qu'une image surréaliste ?	373
6. Stylistique et syntaxe	374
8 Commentaires stylistiques rédigés	375
1. Commentaire stylistique d'un extrait de <i>Dom Juan</i> de Molière	376
2. Commentaire stylistique d'un extrait de <i>Le Rouge et le Noir</i> de Stendhal	383
Sous-partie 4	
Didactique	389
9 Introduction à la question	390
1. Méthodologie	391
1.1 Analyser le sujet et les documents	391
2. Les attendus des deux questions	393
2.1 Pour la question : <i>approche de la séquence</i>	393
2.2 Pour la question : <i>proposition didactique</i>	395
10 Analyser le corpus	398
1. Le.s texte.s littéraire.s	398
2. Les documents iconographiques	398
3. Les documents didactiques et/ou pédagogiques	399

3.1 L'analyse du corpus de phrase	399
3.2 Manuel de l'élève et/ou page d'exercice	399
3.3 Manuel du professeur	400
3.4 Les supports théoriques	406
4. Les copies d'élèves	406
11 Didactique : en général et en pratique	407
1. Les mots du BO : petit glossaire liminaire	407
2. Démarches et objectifs pédagogiques	412
2.1 Les démarches pédagogiques	412
2.2 Les objectifs pédagogiques	417
3. Évaluer	417
3.1 Évaluation diagnostique	418
3.2 Évaluations formatives	419
3.3 Évaluation formatrice	420
3.4 Évaluation sommative	420
4. Remédiation et différenciation pédagogique	421
4.1 La différenciation pédagogique	422
5. Construire une séquence d'enseignement	424
12 Présentation des programmes en vigueur	430
1. Rapide perspective historique : le Bulletin officiel 2015	430
2. Cycle 3 : CM1, CM2, 6 ^{ème}	431
2.1 Attendus de fin de cycle 3	432
2.2 Compétences travaillées	433
3. Cycle 4 : 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e	437
3.1 Attendus de fin de cycle 4	439
3.2 Compétences travaillées	440
4. Cycle Terminal : Seconde, Première, Terminale	445
4.1 Attendus de fin de cycle terminal	445
4.2 Compétences travaillées	446
4.3 Classe de terminale	448
13 Le français : enjeux didactiques (lecture, écriture, oral)	449
1. Le langage oral	450
1.1 Exemples d'activités et d'outils pour l'élève	451

2. Lecture et compréhension de l'écrit / construction d'une culture littéraire	455
2.1 Exemples d'activités et d'outils pour l'élève	455
3. Écriture et expression écrite et orale	458
3.1 Exemples d'activités et d'outils pour l'élève	458
4. Évaluer l'écrit	464
5. Étude de la langue	469
6. Exemples d'activités et d'outils pour l'élève	470
7. Le lexique	473
7.1 Exemples d'activité et d'outils pour l'élève	475
14 Exercices d'entraînement	477
1. Entraînement à la sous-question « b) proposition didactique »	478
2. Sujets inédits en « Didactique »	529
Partie 2	
Admission	559
Sous-partie 5	
Épreuve de leçon	560
15 Présentation de l'épreuve	561
1. Compétences mises en œuvre	561
2. Attendus et connaissances à maîtriser	564
16 Méthode et gestion du temps	569
1. Construction d'une séance d'apprentissage	569
1.1 Définir le contexte dans lequel s'inscrit la séance	570
1.2 Concevoir les activités dans une logique de progressivité	570
2. Explication linéaire de texte littéraire (20 min.)	576
2.1 Méthodologie	576
2.2 Élaborer sa réponse	577

3. Exploitation pédagogique (20 min.)	579
3.1 Phase 1 : explicitation des liens entre le texte littéraire et le document associé (5-10 min.)	579
3.2 Phase n° 2 : exploitation en classe sur une séance (10-15 min.)	580
3.3 Conclusion de l'exposé (+/- 2 min.)	582
4. Plan général de l'exploitation pédagogique	582
5. S'entretenir avec les membres du jury (20 min.)	583
Liste des symboles et abréviations utilisés	597
Index	599

Note aux lecteurs, candidats, futurs collègues

Nous avons souhaité un ouvrage qui vous prépare le plus efficacement possible au concours du CAPES ou CAFEP de Lettres. Par conséquent, une question s'est naturellement posée : comment présenter la « masse » de connaissances à acquérir ou réactualiser, et éveiller votre intérêt ? Ce dernier point fut primordial et présida à notre rédaction : nul étudiant ne tient s'il n'est pas accompagné.

Nous avons donc opté pour une rédaction qui articule les différentes questions des épreuves écrites (Sémantique historique, Grammaire, Stylistique et Didactique) et orales (épreuve de Leçon), afin que vous puissiez véritablement comprendre non seulement ce qui est attendu de vous le jour du concours, mais également – et surtout – la cohérence interne des questions du concours.

C'est donc un voyage que nous vous proposons, un voyage au cœur de la langue française, dans tous ses états : du savoir savant à la transmission de ce savoir.

Au terme de ce voyage initiatique, vous pourrez vous présenter sereinement devant vos examinateurs. Vous ne saurez pas tout, c'est impossible, mais vous aurez suffisamment de clés pour répondre à leurs questions, ouvrir les discussions et emporter leur adhésion !

Les auteurs

Introduction

Objectif général

Les éléments présentés dans cet ouvrage doivent vous fournir un certain nombre d'appuis méthodologiques sur lesquels vous pourrez vous fonder pour travailler tant pour les épreuves écrites qu'orales. Vous trouverez dans cette introduction quelques remarques qui vous aideront à y voir un peu plus clair et surtout à comprendre la cohérence des épreuves du concours.

1 La maquette du concours

Épreuve	Partie de l'ouvrage
A. Épreuves d'admissibilité	
1 ^o Épreuve écrite disciplinaire (Dissertation) Durée : 6 heures – coeff. 2 – notée sur 20 (où 5 est éliminatoire)	Non traitée
2 ^o Épreuve écrite disciplinaire appliquée (Lettres Modernes) Durée : 5 heures – coeff. 2 – notée sur 20 (où 5 est éliminatoire)	Traitée
1 – Sémantique historique (2 points)	Sous-partie 1
2 – Grammaire (4 points)	Sous-partie 2
3 – Étude stylistique (4 points)	Sous-partie 3
4 – Didactique (10 points), où : approche de la séquence (4 points)	Sous-partie 4
B. Épreuves d'admission	
1 ^o Épreuve de leçon Prépa : 3 heures – durée : une heure (exposé : 40 minutes, entretien : 20 minutes); coeff. 5 – notée sur 20 points (où 0 éliminatoire)	Sous-partie 5
2 ^o Épreuve d'entretien Durée : 35 minutes; coeff. 3, notée sur 20 (où 0 éliminatoire).	Non traitée

2 Les épreuves du concours

Dans la formule actuelle des concours du CAPES externe et du CAFEP de l'option Lettres Modernes, une question didactique est adjointe aux épreuves écrites. Les épreuves orales d'admission développent cet ancrage didactique et pédagogique du concours en exigeant du candidat une posture de futur enseignant, c'est-à-dire, de

quelqu'un qui est capable de transposer un savoir savant en un savoir accessible aux élèves, donc de mettre en pratique ce qu'il sait – en théorie – après avoir brillamment passé le cap de l'admissibilité !

2.1 Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve d'admissibilité s'intitule « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ». Elle dure **5 heures**, et son coefficient (de 2) est le même que celui de l'épreuve de dissertation (épreuve écrite disciplinaire).

Cette épreuve d'admissibilité comprend quatre questions :

-
- Question 1 : sémantique historique ;
 - Question 2 : grammaire ;
 - Question 3 : stylistique ;
 - Question 4 : didactique.
-

L'ensemble de l'épreuve repose sur un dossier composé « de trois ou quatre textes de langue française » et « de documents servant d'ancrage à la question de didactique, soit : un corpus d'occurrences issues de l'un des textes de langue française, des exercices portant sur une notion en étude de la langue, et (éventuellement) d'une copie d'élève ».

Les quatre questions donnent lieu à des enseignements distincts dans le parcours universitaire et, dans ce manuel, aux différentes parties où elles sont exposées. Chacune des différentes questions et sous-questions de l'épreuve écrite appelle des méthodes spécifiques, des savoirs particuliers, des objets distincts.

De fait, la présence de quatre questions distinctes ne doit pas faire oublier l'extrême cohérence de l'épreuve.

a) Plusieurs savoirs, une seule langue : le français

Il convient de travailler en mutualisant et en mettant en perspective vos savoirs sur la langue, votre capacité à distinguer ces savoirs (historiques, syntaxiques, stylistiques, didactiques...) et à les exposer (problématiques, types de plan, méthodes de rédaction, définitions...).

Certains savoirs sont donc mobilisés dans les quatre questions de l'épreuve, sans exclure la didactisation de ces savoirs en question 4. En voici des exemples :

- les savoirs concernant la morphologie, c'est-à-dire la construction des formes (morphèmes grammaticaux mais aussi construction du lexique) ;
- les savoirs concernant le vocabulaire et la sémantique lexicale ;
- les savoirs concernant la syntaxe ;
- les savoirs concernant l'interprétation de formes actualisées dans un texte littéraire particulier (stylistique) ;

- les savoirs concernant les modalités d'apprentissage (parler, écrire, lire).

Vous êtes donc interrogés sur une seule et même langue, composée d'états différents (et aussi de registres divers), qui forme l'objet des compétences demandées au CAPES : à vous d'apprendre à l'interroger dans toute sa complexité, ce que les quatre questions vous aident à faire.

b) Deux compétences évaluées dans l'épreuve de langue

Comme le rappellent les documents officiels, ce sont bien deux types de compétences qui sont évalués dans l'épreuve de langue :

- dans les trois premières questions, les différents savoirs encyclopédiques du candidat et sa capacité à les mettre en œuvre sur un texte ;
- dans la question 4, le recul analytique et critique vis-à-vis de ces savoirs, nécessaire à la didactique.

Si le socle des savoirs sur la langue française est bel et bien susceptible d'une mutualisation pour travailler efficacement les questions 1 à 4, en revanche il convient de distinguer dans l'épreuve écrite non seulement les différents types de savoirs mobilisés, mais aussi une « première partie » (les questions 1 à 3), notée sur 10 points portant sur la langue elle-même, et une « seconde partie » (question 4), notée sur 10 points, portant sur l'enseignement de cette même langue : les compétences qui y sont mobilisées ne sont pas de même nature et il faut avoir clairement en tête cette partition au moment du concours pour répondre aux questions sans risquer le hors-sujet.

En effet, les compétences évaluées ne sont pas les mêmes parce que la question 4 demande que les savoirs encyclopédiques soient didactisés, savoirs évalués quant à eux dans les trois premières questions. Par conséquent, les compétences évaluées dans l'épreuve, pour différentes qu'elles soient, ne sont en aucun cas indépendantes l'une de l'autre : il est évident que seul ce que l'on maîtrise parfaitement est susceptible d'une transmission pédagogique efficace !

c) Particularités des textes du corpus

Que ce soit à l'écrit ou bien à l'oral, et en dehors des documents d'accompagnement pédagogique, vous allez travailler sur un corpus littéraire. Par conséquent, il comporte des spécificités à intégrer à l'analyse, dont :

- la variation **diachronique** : c'est tout le sens de la question de sémantique historique qui exige que vous décriviez le français dans son évolution, en partant d'une forme moderne ou contemporaine en remontant à l'ancien français, voire à l'étymon latin ou grec ;
- la variation **diastratique** (liée à l'origine sociale du locuteur) et diaphasique (liée à la situation de communication, par exemple les calques de l'oral chez Céline), ou encore **diatopique** (liée à l'origine géographique du locuteur, par exemple comparez Ramuz et Sartre) ;

- la variation **stylistique** : il s'agit de décrire les effets de sens d'un système linguistique. Par exemple, en poésie, les contraintes métriques jouent sur l'ordre des constituants, il faudra donc recourir à des connaissances en morphosyntaxe. En outre, le relevé des faits syntaxiques pourra vous aider à construire votre commentaire stylistique.

2.2 Épreuve orale d'admission : épreuve de leçon

a) Deux épreuves orales d'admission

Le terme d'épreuve n'est pas neutre : cette dernière ligne droite est digne d'un sportif de haut niveau parce qu'il s'agit de deux oraux consécutifs, physiquement et mentalement éprouvants.

Ces deux épreuves visent à évaluer la capacité des candidats à se projeter dans leur futur métier¹, c'est donc le prolongement logique de l'épreuve de « didactique » menée à l'écrit.

Cela signifie que vous devez vous être forgé une culture déjà solide en didactique et pédagogie du français, mais également dans la gestion pratique des classes au sein d'un établissement. Il ne faut donc pas faiblir et rester vigilant tout au long de la préparation des oraux.

En revanche, vous avez déjà des connaissances (vous êtes admissible !) qu'il convient d'actualiser et de transformer en savoir à transmettre.

L'épreuve orale qui retient notre attention dans cette ouvrage est « l'épreuve de leçon » :

b) Épreuve de leçon

Pour cette épreuve la durée de préparation est de 3 heures, la durée de l'épreuve d'une 1 heure (exposé 40 minutes et entretien : 20 minutes). Elle est de coefficient 2 et est constituée de deux questions auxquelles vous devrez consacrer : 20 minutes d'exposé pour l'explication de texte et 20 minutes pour l'exploitation pédagogique.

Ces indications relatives à la première épreuve d'admission ne laissent planer aucun doute : les candidats doivent impérativement faire montre d'une bonne connaissance des enjeux liés à la didactique du français, que ce soit dans les domaines de la littérature ou dans celui de la grammaire.

Pour cette épreuve d'admission, le texte littéraire est associé à un document iconographique. Il est donc explicitement attendu que le candidat sache mener une explication de texte (à un niveau universitaire) et sache exploiter ce texte pour un niveau de classe donné, donc réexaminer le texte au travers du prisme d'une problématique littéraire et didactique (pour une exploitation en classe). Vous ne devez donc en aucun cas oublier à qui vous vous adressez : un jury de concours, non une classe. Le savoir savant exigé est

1. Voir arrêté du 27 avril 2013, NOR : MENH1310120A, JORF n° 0099 du 27 avril 2013.

donc du même niveau que celui qui était attendu à l'écrit : la terminologie employée doit être parfaitement maîtrisée, les notions clairement définies et problématisées.

3 Vos nouveaux livres de chevet : les rapports de jury

Vous ne pouvez vous dispenser d'une lecture attentive des rapports de jury que vous trouverez sur le site du ministère à l'adresse suivante : devenirenseignant.gouv.fr.

Les **rapports de jury** sont extrêmement précieux pour travailler efficacement et se fixer des objectifs précis!!! Leur lecture attentive est OBLIGATOIRE pour TOUS les candidats. Il ne s'agit pas uniquement d'en faire la lecture, mais l'analyse : séparer ce qui relève de la méthode (plans proposés), du conseil (ce qu'il est bon de faire ou non), de la correction (dégager les savoirs attendus et la terminologie employée) et ce qui relève de remarques portant sur les prestations des candidats. Vous devez lire ces rapports stylo et fiche en main pour en tirer le maximum de profit.

Ces éléments posés, vous pouvez maintenant commencer votre préparation. Nous vous indiquons systématiquement des renvois en notes de bas de page pour que vous puissiez faire le lien entre les différents savoirs que vous devez maîtriser, et leur actualisation dans les différents états de langue. Bon courage !

Partie 1

Admissibilité

Sous-partie 1 Sémantique historique

Sous-partie 2 Grammaire

Sous-partie 3 Étude stylistique

Sous-partie 4 Didactique

Sous-partie 1

Sémantique historique

Introduction : généralités¹

Voici en premier lieu les libellés des sujets de sémantique historique, notamment le sujet de 2022, première session du concours réformé : lisez-les attentivement, et n'hésitez pas à comparer avec les autres questions de l'épreuve !

- **Sujet zéro (1)**

Étudier la formation et l'évolution du champ sémantique du visage des origines à nos jours, à partir des mots suivants : *visage* (texte A, l. 4 et l. 9 ; texte B, l. 7), *tête* (texte A, l. 7 et texte B, l. 11), *physionomie* (texte A, l. 10) et *figure* (texte A, l. 13) [Note : le texte A est un extrait du *Colonel Chabert* de Balzac, 1823, et le texte B un extrait du *Roman comique* de Scarron, 1688]

- **Sujet zéro (2)**

Étudier l'origine, la formation et l'évolution sémantique des démonstratifs à partir des occurrences suivantes : *ce* (texte A, v. 9 et B, v. 1 et 2), *ces* (A, v. 14 et B, v. 5), *ceste* (A, v. 7 et B, v. 4 et 13) et *cest* (B, v. 3). Poursuivre l'étude jusqu'au français moderne. [Note : le texte A était un poème de Marc-Antoine Girard de Saint-Amant, *Œuvres*, 1642, et le texte B un sonnet des *Regrets* de Joachim du Bellay, 1558]

- **Sujet 2022**

Vous étudierez les mots *labourer* (texte A, ligne 2), *travail* (texte A, ligne 5) et *laborieuse* (texte B, ligne 3) en vous intéressant à leur origine, leur évolution et leurs relations sémantiques [Note : le texte A était un extrait de *Vendredi ou les Limbes du Pacifique* de Michel Tournier, 1967 et le texte B un extrait de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, 1788]

Une mise au point pour commencer à réfléchir sur la nature de l'épreuve, à partir des sujets zéro (2021) donnant la définition de la nouvelle épreuve et en attendant les premiers rapports des jurys du concours :

- les deux types de questions qui peuvent être posées en sémantique historique (une seule question par sujet, comme vous le voyez) permettent d'évaluer des savoirs assez familiers à tout.e étudiant.e de licence de Lettres, et qui sont à consolider pour la question spécifique de sémantique historique : soit le lexique, soit la morpho-syntaxe. Le sujet 2022 par exemple portait sur le lexique. La plupart de ces savoirs devront / pourront être mobilisés aussi dans les autres questions de l'épreuve de langue française à l'écrit, qui consiste en « une épreuve écrite disciplinaire appliquée » appuyée sur un dossier de textes et de documents : on peut évoquer la question de « grammaire » et celle de « stylistique », mais aussi bien la « didactique » ;

1. Je remercie bien vivement Michel Banniard et Daniel James-Raoul, qui m'ont formée aux problématiques de linguistique médiévale.

- pour autant, l'épreuve de sémantique historique exige de mobiliser ces savoirs dans une perspective bien spécifique : **il ne s'agit en effet ni d'une question de « lexique », ni d'une question de « grammaire »** (celle par exemple qui fait l'objet de la question 2 du sujet au concours) mais d'une question dont la dimension « historique » est essentielle pour organiser la réflexion sur des constituants lexicaux ou morpho-syntaxiques proposés comme occurrences dans le sujet. Ce sont les savoirs sur **l'histoire du français depuis les origines de la langue** qui sont ici évalués en premier lieu ! ;
- on devra donc organiser **l'analyse des occurrences** choisies par le jury dans les textes du dossier (= des unités lexicales ou grammaticales) en partant de l'histoire longue de la langue française depuis les origines, en construisant cette analyse en **diachronie** : il n'est pas du tout question d'analyser, dans la question de sémantique historique, la négation dans un texte de Racine, OU les mots *travail et laborieuse/labourer* dans un texte de Michel Tournier, mais la négation OU les mots *travail et laborieuse/labourer* simultanément dans deux ou trois textes de périodes proches ou différentes en les articulant à l'histoire longue de la négation ou des mots *travail/labourieuse/labourer*. Il faudra pour ce faire **comparer** les occurrences entre elles et avec ce qui se passe dans l'histoire de la langue, à partir de ce que vous savez de l'histoire de la négation ou de l'histoire des sens des mots *travail/labourer/labourieuse* (et de leurs liens), en remontant aux origines et aux grandes étapes de l'évolution de la langue jusqu'au français contemporain. Pour le dire autrement, la question posée est bien : comment dialoguent les occurrences en *discours* (= dans les textes proposés au concours) avec ce qui se passe en *langue* (= ce que vous exposerez avant l'analyse), avec les grands mécanismes d'évolution que l'on constate (et que vous présenterez !) dans une large profondeur historique, depuis les **origines** de la langue. Tel est le sens de la question de sémantique historique ;
- plus largement, l'épreuve de langue française s'adresse au moins autant au candidat qui la prépare l'année du concours qu'au futur collègue puisqu'il lui faudra transmettre l'objet « **histoire de la langue française** » aux élèves. La question de sémantique historique, comme les autres questions de l'épreuve, est une question sur la langue française destinée à vérifier les savoirs du futur enseignant sur cet objet (le sens et la forme des mots, et le sens et la forme des structures syntaxiques dans **l'histoire longue du français**) : les pages qui suivent sont tout à fait mobilisables aussi dans la pratique d'enseignement, une fois passé le concours.

L'épreuve de langue à l'écrit a été profondément réformée en ce sens depuis la session 2022, précisément pour inviter le candidat et futur collègue à réfléchir pour le concours et dans la perspective de sa pratique professionnelle sur cet objet, l'histoire d'une langue, depuis les premières mises par écrit de la langue française jusqu'à ses formes contemporaines.

L'épreuve de langue française ainsi conçue n'est ni inaccessible, ni incohérente, ni surtout inutile à la formation du futur enseignant de lettres, qu'elle place tout au long de sa préparation en face de problématiques qui seront fondamentales dans son métier. Les questions soulevées par la sémantique historique sont des questions immédiatement mobilisables dans la préparation des cours, dans leur mise en forme et leur contenu,

pour la conduite de la classe : la question de la lecture et de l'interprétation de textes pris dans diverses périodes de l'histoire de la langue et confrontés entre eux est une des bases essentielles de la séquence, voire de la séance de cours. Qui ne comprend pas les sens du mot *fier* chez Racine, plus exactement le dialogue très complexe qui s'établit entre le terme pris dans son contexte racinien et ses sens en langue, aura d'immenses difficultés à comprendre et à faire comprendre le sens du texte, et c'est la même chose avec l'usage du subjonctif depuis Montaigne jusqu'à Bernanos.

Nous consacrerons tout le présent chapitre à quelques conseils généraux de méthode, aux supports des sujets, et surtout aux distinctions entre les savoirs exigés par la question de sémantique historique (qui peut donc être soit à orientation lexicale, soit à orientation grammaticale), en précisant les grandes étapes de préparation que peuvent suivre les candidat.e.s, selon un calendrier (calqué sur l'année 1 de préparation + six mois en année 2 si l'on envisage l'organisation d'un master par exemple) tenable.

1 Mutualiser les savoirs sur l'objet « Histoire du français » : travailler efficacement, dans la perspective de l'enseignement en classe

Comme nous venons de le dire, préparez-vous à la sémantique historique en ciblant vos efforts : considérez vos savoirs sur l'histoire longue du lexique et de la syntaxe du français dans la continuité des savoirs exigés notamment par la question de « grammaire » (sans les confondre) mais aussi dans la perspective de la réflexion didactique et de votre pratique pédagogique. S'il est évident que le français manifeste au cours de son histoire longue, depuis le Moyen Âge, certaines spécificités irréductibles (nous les soulignerons), il est tout aussi évident que les notions que vous allez mobiliser pour analyser une unité lexicale ou grammaticale dans une perspective historique sont en partie **les mêmes** que pour les autres questions de l'épreuve : il faut savoir reconnaître aussi bien dans la question de sémantique historique que dans la question de grammaire, et évidemment devant sa classe, un subjonctif présent, sa forme et ses conditions d'emploi, depuis le ^{xvi}e siècle (autrement dit la plupart du temps depuis les origines médiévales de la langue) jusqu'à nos jours, et c'est la même chose pour les participes ou les déterminants. Il faut aussi bien connaître tant pour la question de stylistique que pour l'oral ou qu'en sémantique historique l'histoire des sens des mots *ennui* ou *riche*.

La plupart du temps, il s'avère que les candidats qui ne traitent pas la question de sémantique historique ne possèdent pas un savoir suffisant en « grammaire » et plus largement, ne connaissent pas suffisamment la langue française, par exemple le sens des mots en langue et en discours. Inversement, une connaissance solide et curieuse de la langue garantit un parcours sans faute vers les états plus anciens de cette langue et la maîtrise correcte des grands changements linguistiques : le jury ne recrute pas des médiévistes, ni des spécialistes de la langue classique, ou contemporaine, mais des

professeurs de français. C'est le degré de savoir en « langue française » que le sujet de sémantique historique évalue avant tout.

En travaillant sur tous les états de langue du français, depuis les origines latines et/ou médiévales, jusqu'au français contemporain, et en considérant ces états à travers des unités lexicales ou des faits de morphosyntaxe puisés dans des textes classiques, modernes et/ou contemporains, on prend conscience des **grandes évolutions et des principales différences entre les diverses périodes de l'histoire de la langue française, tout autant que des constantes du système linguistique** et des présupposés qui régissent les grandes questions linguistiques (qu'est-ce qu'un mode, un déterminant, etc. et quelles sont leurs valeurs à telle ou telle période ?). Réussir à faire des liens entre la langue médiévale à l'origine, la langue classique, la langue contemporaine, etc. du point de vue de la syntaxe et du lexique, c'est le signe qu'on a **acquis un vrai savoir linguistique, mais aussi qu'on possède un certain recul par rapport à ce savoir, indispensable à sa transmission efficace**. Et on se prépare ainsi en même temps aux autres questions de l'épreuve, tout en s'armant de manière solide pour le travail sur texte(s) de l'oral, et devant sa classe.

2 Questions pratiques

La question de sémantique historique est notée sur 2 points. Sur une épreuve qui dure 5 heures et qui comprend quatre étapes (sémantique historique, grammaire, étude stylistique, didactique), le candidat doit consacrer au maximum 45 minutes à la sémantique historique.

CONSEIL

Comme toute épreuve et question de concours, il s'agit d'une épreuve d'efficacité, qui mesure un savoir parfaitement maîtrisé bien sûr et une méthode rodée de rédaction. De fait, le brouillon est peu recommandé s'il est mal utilisé : il est un piège fatal aux candidats s'il est le lieu d'une rédaction fébrile alors qu'il doit avant tout aider à dessiner les grandes problématiques et articulations de la réponse.

Mieux vaut prévoir plusieurs relectures que de perdre un temps précieux en *rédigeant* au brouillon. Le brouillon doit rester un support (précieux) à la réflexion, visant à dégager des idées bien claires, pas à projeter des chapitres rédigés : il ne faut pas y reporter tout ce que l'on envisage d'écrire, par manque de confiance.

Cette remarque est valable pour la plupart des épreuves de concours !

3 Le support des questions : le dossier des textes et documents

La question de sémantique historique a pour support un dossier d'un minimum de deux textes, produits entre le début du xvi^e siècle et le xxi^e siècle, sélectionnés dans l'ensemble

plus large de documents sur lesquels l'épreuve de langue française s'appuie (par exemple en 2022, trois extraits de textes littéraires, un tableau, un corpus de phrases, trois « exercices » (type manuel scolaire) et un écrit d'élève : la question de sémantique historique ne s'appuyait que sur deux des trois extraits de textes). Les textes peuvent appartenir à n'importe quelle période, à n'importe quel genre littéraire et/ou registre.

Répondre à la question nécessite d'abord **de lire intégralement le dossier des deux ou trois textes proposés, lecture attentive et complète**, suivie immédiatement d'une deuxième lecture, et d'une prise de connaissance de l'ensemble des autres documents. Même si la question ne concerne que certaines occurrences (occurrences lexicales ou syntaxiques) de certains des textes (les textes littéraires), il ne peut être question en effet de fournir un travail valable sans connaître et comprendre parfaitement TOUT l'extrait de texte proposé, là où l'unité lexicale ou l'unité syntaxique vient s'insérer et prendre sens. Cette lecture attentive n'est pas une perte de temps : elle prépare le candidat à répondre à l'ensemble de l'épreuve, et il n'est pas besoin de préciser que l'entrée lexicale ou morphosyntaxique offerte par la question de sémantique historique est un apport précieux pour les questions de grammaire, de stylistique et de didactique qui suivent.

CONSEIL

Une bonne culture générale est absolument nécessaire pour la question de sémantique historique, comme pour toute autre épreuve du CAPES et dans toute pratique d'enseignement plus largement : le candidat qui n'aura jamais entendu parler de tel ou tel « genre » ou registre (que l'on peut retrouver évidemment dans toute l'histoire littéraire : *épique, romanesque, lyrique*) ou de tel ou tel auteur, ou même de certaines œuvres, voire de telle ou telle notion devenue concept littéraire (*la dame*, le lexique des émotions, etc.) sera désavantagé, bien au-delà de la question posée.

4 Les types de questions posées : savoirs et compétences évalués

Sous la rubrique « Sémantique historique », deux types de questions sont susceptibles d'être posés au candidat, même si le jour du concours, le candidat n'aura finalement affaire qu'à une seule question. Il faut donc que le candidat se prépare aux **deux** types de questions.

4.1 Sémantique historique à orientation « lexicale »

L'un des deux types de question s'intéresse à la dimension lexicale de la langue française (exemple 1, sujet zéro : Étudier la formation et l'évolution du champ sémantique du *visage* des origines à nos jours, à partir des mots suivants : *tête, visage, physionomie, figure* // exemple 2, sujet 2022 : Vous étudierez les mots *labourer* (texte A, ligne 2), *travail* (texte A, ligne 5) et *laborieuse* (texte B, ligne 3) en vous intéressant

à leur origine, leur évolution et leurs relations sémantiques). Si l'on en juge par ces sujets et les propositions de corrigés, la question demande d'apprécier les évolutions des sens des mots et les liens qui se tissent ou se rompent entre plusieurs unités lexicales (*travail, labourer/laborieuse* par exemple), au cours de l'histoire du français (donc en LANGUE) et jusqu'aux occurrences particulières proposées (donc en DISCOURS).

Cette mise en relation des occurrences entre elles et l'histoire du français doit donc découler (on verra qu'il est sans doute plus efficace de commencer par là) d'une brève mais efficace **analyse morphosémantique des éléments lexicaux en LANGUE** : l'origine (latine ou non, et si le terme est hérité ou non), les éventuels phénomènes de construction et de composition (mot simple ou non ?), les évolutions de sens (selon des mécanismes divers, de la métonymie aux effets de l'axiologie, jusqu'à la lexicalisation et aux changements éventuels de registre de langue, etc.), les liens entre unités lexicales (synonymie, antonymie, hyperonymie, etc.) depuis les origines de la langue jusqu'au français contemporain, avec leurs étapes principales. Plus exactement, il faudra ancrer l'analyse des unités lexicales dans la profondeur de l'histoire du français, **en DIACHRONIE ET en LANGUE**, c'est-à-dire concrètement (et attention : ceci n'est pas le plan de présentation du devoir, mais les connaissances et savoirs qu'il faudra acquérir pour placer ces données par exemple dans une première partie) :

- depuis les origines de la langue (on *peut*, si on les connaît et si les termes sont hérités et non empruntés, préciser le ou les *sens* étymologiques¹) jusqu'au français contemporain ;
- en faisant le point rapidement sur les différents sens des mots dans la langue médiévale et sur les liens éventuels qu'entretiennent dès cette période certains mots proposés par le sujet (*fier* est-il dès l'origine du français dans le paradigme sémantique d'*orgueilleux* ou non ? quel sème est présent dans *fier* à l'origine, avant de disparaître ensuite ?) ;
- en retraçant les principales évolutions des sens des termes jusqu'au français contemporain, en donnant des précisions sur les grandes étapes de ces évolutions éventuelles (à quels stades de l'histoire du français ?), et sur les conséquences de ces évolutions sur les rapports entre les mots (quand *cruel* quitte-t-il le champ sémantique de *fier* ? Autour du « champ sémantique » du « visage », par exemple, est-ce que *tête* et *chief* font partie de ce champ sémantique dès l'origine ? Et *figure* ? Autrement dit, à partir de quand entrent-ils dans la constellation sémantique de *visage* ?).

Tel est l'arrière-plan historique (nous le répétons : sans doute en une première partie du devoir) par lequel on évaluera dans un second temps les unités lexicales contextualisées proposées par le sujet.

Tous ces attendus font partie de savoirs bien répertoriés, que l'on peut consolider ou acquérir, rassurez-vous !

> Rendez-vous au Chapitre 2 : pour la question des sens d'un mot, pour ses relations avec d'autres unités lexicales, pour les grandes étapes de l'évolution du lexique, et aussi pour les concepts de la lexicologie que nous avons mentionnés (Chapitre 2, 4).

1. Évitez absolument les étymologies fantaisistes.

Un petit exemple de ce que vous saurez quand vous aurez travaillé la question : voir Chapitre 2

Dans le sujet 2022, le champ sémantique n'est pas donné : c'est au candidat à le retrouver à travers les mots *travail* (déverbal de *travailler*), *labourer* (mot simple) et *laborieuse* (mot construit par suffixation). On décèle (mais ce n'est pas si facile : il faut trouver le trait de sens commun qui réunit ces trois mots !) qu'il est question du **champ sémantique de l'activité et du travail** (au sens moderne). Quand vous aurez travaillé la question, vous saurez que le sème commun entre ces mots, à l'origine, est bien différent, puisqu'il s'agit du sème de la souffrance / pénibilité.

Dans ce « champ » sémantique, l'histoire des liens entre les termes proposés est très mouvante, à partir du sème de la souffrance / pénibilité qui les relie tous originellement en ancien français pour des raisons idéologiques (le système de croyance chrétien médiéval et la façon d'écrire le récit d'un péché originel vouant les hommes à la souffrance quand ils sont condamnés à gagner les moyens de leur subsistance, jusqu'à la représentation médiévale du *vilain*), avant que *labourer* ne se spécialise (dès l'ancien français, le terme désigne le travail qui consiste à retourner la terre, avec un sens restreint de fait au domaine agricole, puis dans ce terme, le sème de la pénibilité s'affaiblit en français classique), et que *laborieuse* ne prenne place dans la famille du mot *labueur* (terme distingué dès l'AF de *labour* et de sa famille morphologique, et qui garde un sens plus général (travail / activité requérant un effort), en conservant encore aujourd'hui le sème de la pénibilité, mais sans forcément de connotation péjorative, alors que *travail* a perdu récemment ce sème de la pénibilité, ce qui fait de *travail* un hyperonyme de *labueur*).

On voit que pour traiter ce sujet (et les deux ensembles morphologiques : celui de *travail*, et celui de *labourer* / *laborieuse*), il faut nécessairement avoir en tête d'abord le sème de la pénibilité qui articule leurs rapports à l'origine, et toute une série d'évolutions des sens des mots, outre les sens de ces mots bien sûr, ce qui ne va pas de soi si l'on ne connaît pas parfaitement l'histoire longue de ces mots ! Il faut aussi connaître certaines notions de lexicologie : *connotation* ou *spécialisation* d'un sens ou *mot simple*, ou *mot construit* par *suffixation*, etc. Nous veillerons à réviser / construire ces savoirs ensemble, Chapitre 2. Ce n'est que sur cette base solidement établie de savoirs lexicologiques pris dans l'histoire du français que peut s'opérer en un deuxième temps (sans doute la deuxième partie du devoir) l'analyse du sens des unités lexicales cette fois en contexte de **DISCOURS**, dans les deux ou trois textes proposés à l'étude. En effet, si l'on ne connaît pas la multiplicité et la richesse, et aussi l'histoire des sens d'une unité lexicale et de ses éventuels satellites (le lien étymologique entre le *travail* et le sème de la souffrance et de la pénibilité, ou celui qu'entretient sur le plan étymologique aussi le terme de *fier* avec le sème et les mots de la cruauté, de la violence), on ne saurait comprendre le sens de cette unité en contexte de discours, quelle qu'en soit la période, encore moins les variations dans l'usage d'un même mot dans un même texte ou deux textes de la même période, et les évolutions de ses liens avec d'autres mots. Par exemple chez Racine, qui active à la fois, dans le même texte parfois, les sens étymologiques et médiévaux de *fier* (sème de la cruauté et de la sauvagerie), mais aussi un sens excluant ce sème (le terme prenant alors comme à l'origine un sens positif ou négatif), exactement comme en français moderne.

- D'où l'importance du mot « diachronie », qui signifie « à travers toute l'histoire de la langue » : la structuration de la réponse doit suivre cette **logique diachronique, en articulant LANGUE ET DISCOURS !**

En conclusion, quel type de travail nous attend pour préparer l'épreuve ?

- Un premier point que l'on peut souligner et qui est la conséquence la plus évidente de ce qui précède : il faudra nécessairement s'appuyer sur **le sens des mots en ancien français**, c'est-à-dire dans la première forme écrite connue de la langue française. La connaissance à acquérir sur le plan lexicologique commence par ce point : le candidat doit maîtriser, au moyen d'outils particuliers qui ne sont pas des dictionnaires, mais de véritables répertoires du lexique médiéval¹, les sens des mots et la problématique qui structure les sens divers d'une unité lexicale donnée **depuis l'origine médiévale** des termes hérités. C'est dans le moment même de cette origine médiévale que se joue déjà la suite de l'histoire des sens d'un terme et de ses liens avec d'autres unités. Si l'on ne connaît pas les sèmes que contiennent les termes *fier* ou *entendre* ou *image* en français médiéval, répétons-le, on ne pourra comprendre le texte du XVII^e siècle qui les mobilise, et qui, souvent, exploite encore les mêmes sèmes, ni les occurrences et sens de ces termes en français contemporain. On ne saura pas, de même, évaluer l'évolution parfois radicale du sens de ces unités lexicales dans les textes (exemple du mot *travail*), l'évolution de leur polysémie, et leurs rapports variables à d'autres unités, y compris dans un même texte (réseaux de synonymes, d'antonymes, d'hyperonymes, etc.), comme le lien entre *fier* et *orgueilleux*, qui ne va pas de soi.

CONSEIL

Cette connaissance de l'histoire du lexique du français est précieuse. D'abord, elle évite le contre-sens sur la question de sémantique historique, qui n'est pas une question de lexicologie sur une unité lexicale indépendante, prise dans un texte... Elle évite aussi le flou, l'approximation, qui peuvent marquer la recherche des sens d'un mot par le candidat le jour du concours, et qui sont rédhibitoires : ces sens, même ceux du français contemporain, *a fortiori* des sens disparus, ne peuvent pas s'inventer le jour de l'écrit. Donner à un mot son sens relève d'un savoir rigoureux : on ne peut pas se contenter d'une « intuition », ou d'un « ressenti »...

- Deuxième point, il est indispensable de maîtriser pour les utiliser à bon escient **les principaux outils de l'analyse du lexique (dans ses deux dimensions : sémantique et**

1. Nous renvoyons au Chapitre 2 *infra* pour tous les outils dont vous aurez besoin pour travailler, notamment : Nelly Andrieux-Reix, *Ancien français. Fiches de vocabulaire*, Paris, Puf, 1987 (plusieurs éditions) ; Olivier Bertrand, Silvère Menegaldo, *Vocabulaire d'ancien français. Fiches à l'usage des concours*, Paris, Armand Colin, 2006.